Compétence des tribunaux à raison de la matière (art. 4-7 CPC)



Organisation judiciaire cantonale (4 CPC)



Ex.:

 Tribunal civil (NE, 15 ss OJN)

Ex.:

 Tribunal d'arrondissement et Tribunal des baux (VD, LOJ VD et 1 ss LJB)

Ex.:

 Tribunal de première instance et Tribunal des baux et loyers (GE, 86 et 89 LOJ GE)

Exigence de la **double instance cantonale** pour les causes jugées après le 01.01.2011 qui entrent dans le champ de 72 LTF (75 II LTF) ; le canton est libre dans la désignation de l'autorité de première instance (ATF 139 III 252 c. 1.6)



V

Instances cantonales uniques impératives (5 CPC)

Instances cantonales uniques facultatives (6-7 CPC)



Droits de propriété intellectuelle

Litiges civils en droit des cartels

Usage d'une raison de commerce

Litiges relevant de la LCD si VL > 30'000.- ou si action de la Confédération (10 al. 3 LCD)

Responsabilité civile en matière nucléaire

Action contre la Confédération

Désignation d'un contrôleur spécial (697b CO)

En matière de placements collectifs de capitaux et en matière boursière





Litiges portant sur

Litiges commerciaux (6 CPC)





AG, BE, SG, ZH





P. ex. litige portant sur l'inscription définitive d'une HLAE (ATF 138 III 471 c. 4)

Tribunal de commerce (parfois)

Tribunal de 2ème instance (en principe)



AG, BE, SG, ZH

Ex: art. 41 OJN